



Hierges Info

Permanences en Mairie
Le Maire reçoit tous les jours
en mairie sur rendez-vous
Téléphone: 03 24 41 75 94

Mot du Maire

Le Conseil Municipal et moi-même vous adressons à nouveau nos meilleurs vœux pour 2023.

Nous laissons derrière nous une année 2022 particulière : la perte d'un de nos Conseillers, la guerre, la montée des prix, la baisse de la population, un climat général d'agressivité...

Malgré tout cela, nous continuerons à travailler avec rigueur pour tourner le village de HIERGES vers de nouveaux horizons.

Nous sommes maintenant à la moitié du mandat et la plupart de nos objectifs annoncés ont été atteints ou vont l'être rapidement (travaux, demandes de subventions, amélioration du cadre de vie, animations, présence active dans les commissions et dispositifs de la Communauté de Communes...)

Je tiens donc à remercier l'équipe municipale et les agents pour tout le travail fourni.

Nous espérons une nouvelle année plus sereine et remplie de bienveillance.

Galette des rois :

Cette année, nous aurons le plaisir de partager la traditionnelle galette des rois le **Dimanche 22 janvier 2023 à 15h00** à la salle polyvalente. Bienvenue à tous.

Les ponts :

L'entreprise PERRIER nous informe recevoir et poser les gardes corps sur les 3 ponts cette semaine. La réfection sera donc finalisée la semaine prochaine.

Collecte des déchets ménagers :

A compter du **06 février 2023**, la fréquence de la collecte est modifiée :

- Ordures ménagères : tous les quinze jours pour tous les usagers.
- Verres : toutes les trois semaines
- Tri sélectif : tous les quinze jours, comme auparavant.

Cette modification de fréquence permet de maintenir la gratuité du service pour les habitants de la Communauté de Communes. Un calendrier de collecte sera distribué rapidement.

Etude :

Comme annoncé en début de mandat, nous avons demandé une étude sur une potentielle extension du village sur la zone de l'Air des Champs. Cette étude est mise en ligne sur le site de la Commune (HIERGES.FR).

Travaux à venir :

- Elagage du tilleul de l'Eglise cette semaine par les services de l'ONF
- La toiture du bâtiment communal au 12 rue Roger Renard va être rénovée en ce début d'année 2023. Nous avons obtenu des subventions de la Région Grand Est et de la CCARM
- Le pignon du bâtiment communal de « la buchère » va être rénové début février 2023. Nous avons obtenu des subventions de la Région Grand Est et de la CCARM.

Travaux forestiers :

Les affouagistes ont commencé leurs parts de bois, qui se situent cette année, au niveau du parcours de santé. Un affichage a été posé pour signaler un potentiel danger et inciter les promeneurs et VTTistes à la prudence.

Questions santé :

- Bilan de santé : vous pouvez faire le point sur votre santé à l'espace ROCHETEAU à REVIN en partenariat avec l'Assurance Maladie.
 - Les dates retenues sont les lundis 27/2, 27/03, 24/04 et 05/06/2023.
 - La prise de rendez-vous au 03 10 43 90 54.
- Stimulations sensorielles pour les séniors à l'espace ROCHETEAU à REVIN.
 - Du 06 mars au 19 juin 2023.
 - Gratuit.
 - Inscriptions au 03 24 41 56 32.
- Ateliers d'accompagnement et de soins de support pour les personnes concernées par le cancer à l'espace ROCHETEAU à REVIN.
 - activité physique adaptée, art floral, diététique, soins socio esthétiques...
 - Partenariat avec la Ligue Contre le Cancer.
 - Prise de rendez- vous au 03 24 59 33 31.
- Monoxyde de carbone :
 - Chaque année, le monoxyde de carbone représente un danger pour la santé. Ce gaz est très toxique, invisible et inodore. Il se forme en cas de mauvaise combustion provenant de chaudières (bois, charbon, gaz, fioul...), chauffes eau, inserts, poêles, cuisinières, chauffages d'appoint.
 - Plus d'infos sur le site de l'ARS.